

Communiqué de presse

Zurich, le 1^{er} octobre 2021

Les coûts des tests obligatoires pénalisent encore plus l'hôtellerie-restauration

Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de rendre payants les tests coronavirus dès le 11 octobre. GastroSuisse regrette cette décision. De nombreuses personnes se voient ainsi refuser l'accès aux restaurants. Cela aggrave en outre la situation de l'hôtellerie-restauration, de nombreux établissements enregistrant déjà maintenant moins de clients et un chiffre d'affaires bien plus faible en raison de l'obligation de certificat.

Environ 20%, c'est la baisse du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie-restauration depuis l'introduction de l'obligation de certificat selon les premiers résultats d'une étude de Monitoring Consumption Switzerland de HSG, qui portait sur les transactions des cartes de crédit dans la branche du food service. La baisse est encore plus marquée dans les régions rurales. «Nous ne cessons de recevoir des courriers de membres consternés qui reçoivent des annulations en raison de l'obligation du certificat et dont le chiffre d'affaires s'est effondré depuis», déclare Casimir Platzer, président de GastroSuisse.

L'abolition de la gratuité des tests dès le 11 octobre, comme l'a entériné le Conseil fédéral aujourd'hui, aggrave encore la situation de l'hôtellerie-restauration. «Beaucoup de banquets, de repas de groupes et d'autres événements seront tout simplement annulés», explique C. Platzer. C'est ce qu'indiquent de nombreuses réactions que GastroSuisse a reçu de membres et de clients. Personne ne se fera tester juste pour ce motif. «Encore moins si les tests sont payants», souligne C. Platzer. Le temps froid qui revient s'ajoute aux difficultés, car les espaces extérieurs pourront de moins en moins être utilisés.

Il faut indemniser la chute importante et supplémentaire du chiffre d'affaires. C'est là une demande des présidents des 26 sections cantonales de GastroSuisse, formulée déjà lors de leur conférence fin septembre. Suite à la décision du Conseil fédéral d'aujourd'hui, cette revendication doit être prise encore plus sérieusement en compte. De même, la Confédération doit déterminer un scénario de sortie de crise. L'hôtellerie-restauration a besoin de sécurité de planification et la Suisse doit retrouver la normalité.

Contact

Casimir Platzer, président de GastroSuisse

Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.